

Fédération des clubs sportifs et artistiques de la défense (FCSAD)



Héritière de l'Union fédérale des clubs de la défense nationale et des forces armées (1959), née du rassemblement de 21 clubs créés pour les plus anciens au cours des années 30 dans le milieu civil des ateliers d'armement et des arsenaux, la Fédération des clubs sportifs et artistiques de la défense voit le jour en 1992 à l'occasion d'un changement de statut.

50 ans d'engagement au service du sport et de la culture.....

Régie par la loi du 1er juillet 1901, la FCSAD encadre, oriente, anime, soutient, organise et contrôle les activités des 473 clubs affiliés, au sein des armées, de la gendarmerie et de la direction générale de l'armement, en métropole ainsi qu'outre mer et à l'étranger. Sa structure en 9 ligues régionales est adaptée, tant à l'organisation territoriale de la défense qu'à l'organisation territoriale administrative.

Forte de près de 200 000 adhérents, elle accueille la communauté "défense" : actifs, familles, retraités, et toutes les personnes de la société civile qui adhèrent à ses buts, dans la limite de la capacité d'accueil des clubs.

S'appuyant sur un partenariat avec le ministère de la défense, la FCSAD participe à la mise en œuvre de la politique sociale du ministère et est un partenaire majeur de la politique sportive des armées.

La FCSAD représente les associations proches du ministère de la défense au conseil national de la vie associative (CNVA). Elle est membre du comité national olympique et sportif français (CNOSF) et est liée par des conventions à une trentaine de fédérations sportives et culturelles.

.....autour d'un projet associatif pour "construire l'avenir ensemble".....

Avec un objectif de bien-être physique, mental et social, la FCSAD concourt, par ses actions, au développement de l'éducation et de la formation physique, artistique et culturelle de tous ses adhérents. Elle favorise leur prise de responsabilité dans la vie associative comme dans leur vie personnelle.

Avec une conception humaniste des pratiques sportives et culturelles, la FCSAD affirme une utilité sociétale par le développement des relations humaines, du lien intergénérationnel et de la mixité, et une vocation sociale visant à l'épanouissement des hommes et des femmes. Elle a la volonté de développer l'accueil des personnes handicapées ou en difficultés.

Par une politique d'ouverture et d'échange, la FCSAD participe au rayonnement de la Défense et défend le partage des valeurs et des expériences, pour un enrichissement réciproque.

La FCSAD inscrit ses actions dans une démarche de complémentarité avec la politique de cohésion sociale vis à vis de la communauté "défense" et en accompagnement de la modernisation de la Défense. Face aux évolutions attendues au sein du ministère, le club, par sa forte valeur identitaire, s'affiche comme le lieu privilégié de rencontre et d'échange pour des femmes et des hommes soumis à des sujétions et des contraintes professionnelles réelles, et où s'exprime la solidarité.

Les actions fédérales s'inscrivent dans le respect de sa charte éthique et dans le cadre de l'Agenda 21. Il s'agit d'un impératif de société pour la FCSAD de contribuer au développement du lien social et à la protection de l'espace naturel.

La FCSAD poursuit ses objectifs de cohésion (en interne) et de rayonnement (en externe) par l'organisation, en liaison avec les ligues régionales :

- d'activités sportives dans un esprit de sport pour tous et de sport santé,
- d'activités culturelles dans un esprit d'éveil à la sensibilité et à la créativité,
- d'activités de loisirs conduites avec une volonté d'épanouissement personnel et de développement des relations humaines et de cohésion,

- d'activités de formation concourant à disposer d'un encadrement de qualité, mais également à promouvoir et à valoriser le bénévolat.

.....*et des activités qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général.*

Acteur de la production et de la gestion de services reconnus comme mission de service public :

- la FCSAD offre un cadre juridique adapté pour la pratique sportive et culturelle en tout temps et en tous lieux (y compris en opérations extérieures hors de France)
- la FCSAD contribue à la conservation et à la rénovation des infrastructures et installations mises à disposition,
- la FCSAD est la structure d'accueil de 10 sportifs de haut niveau de la défense,
- la FCSAD est la structure associative privilégiée pour la mise en œuvre de la politique d'égalité des chances du ministère de la défense (clubs sportifs et artistiques des sections "cadets de la défense" et des centres "défense 2ème chance"),
- la FCSAD offre un cadre juridique à l'organisation des activités de cohésion ou accueillant du public dans le milieu de la défense,
- la FCSAD assure la représentation du sport militaire français lors des compétitions internationales, dans les cas d'absence d'engagement du centre national des sports de la défense (CNSD),
- la FCSAD encourage et favorise l'accès des personnes handicapées aux activités sportives, notamment sur leur lieu de travail,
- la FCSAD assure un complément de formation aux moniteurs de sport des armées utile pour l'animation des clubs et la reconversion professionnelle des moniteurs,
- la FCSAD participe au soutien du commandement dans le domaine de l'aide aux familles en proposant un accueil de mineurs pour des activités éducatives hors période scolaire, notamment dans les garnisons isolées, où l'offre de loisirs pour les enfants est souvent très limitée,
- la FCSAD participe au renforcement et à l'approfondissement du lien armées-nation, en ouvrant vers l'extérieur ses clubs, lieux privilégiés de partage, d'échange et de compréhension mutuelle avec la société civile.

La FCSAD en chiffres (saison 2008/2009)

473 clubs

198.500 adhérents dont : 63% hommes et 37% femmes

200 activités dont : 85% activités sportives et 15% activités culturelles

32 conventions avec les fédérations sportives et culturelles

27 championnats sportifs nationaux

17 salons artistiques nationaux et régionaux

1 rencontre nationale de théâtre

3.000 journées de formation par an

Fédération des clubs sportifs et artistiques de la défense (FCSAD)

27 boulevard de Stalingrad - BP 83 - 92240 MALAKOFF

téléphone: 01.46.73.72.85 - télécopie : 01.46.57.12.66

site Internet : www.fcsad.net -- courriel : fcsad@fcsad.net

